

**Anfh**

Association nationale  
pour la formation permanente  
du personnel hospitalier

SE FORMER, ANTICIPER, CONNECTER

# Rapport d'activité 2018

## Poitou- Charentes

# Édito



Comme pour l'ensemble des régions, l'année 2018 a été marquée en Poitou-Charentes par la réflexion sur l'évolution des instances en lien avec la réforme territoriale. 2019 correspondra à la mise en place de ces instances avec une attention particulière portée sur le maintien d'un même niveau de service aux agents et aux établissements. Pour ce qui concerne la politique menée par l'ANFH Poitou-Charentes, la mise en avant des formations diplômantes au sein du plan d'actions régional se poursuit avec la création d'un nouveau Certificat d'aptitude professionnel (CAP) (Agent Polyvalent de Restauration) et une nouvelle cérémonie de remise des diplômes (le 14 septembre 2018).

2018 a également été marquée par la poursuite des travaux du bureau unique, notamment sur :

- le déploiement du projet « Maintien dans l'emploi » afin d'accompagner les agents et les établissements sur cette thématique (une journée de présentation a été organisée le 6 novembre 2018 à Fontaine le Comte) ;
- l'harmonisation de certaines pratiques à horizon 2019 comme par exemple les modalités de prise en charge des Études promotionnelles.

Autre événement marquant de 2018, les travaux engagés sur la mise en place du Compte personnel de formation (CPF) et du FQ et CPF afin que ce dispositif trouve en 2019 sa place dans l'offre de l'ANFH Poitou-Charentes.

L'année 2018 confirme la volonté des administrateurs de répondre au plus près des besoins des agents et des établissements en s'appuyant sur les valeurs fondatrices de l'association.

## **Benjamin MICHAUD**

Coordonnateur Territorial Poitou-Charentes

## **Sommaire**

<b>Fonds et formation</b>	4
<b>Parcours et compétences</b>	6
<b>Réseaux et proximité</b>	12
<b>Chiffres clés 2018</b>	16

# Une expertise pour gérer et financer Établissements et collecte

80 établissements sanitaires, médico-sociaux et sociaux publics adhérents au 2,1% - Plan de formation en région Poitou-Charentes emploient en 2018, 32 420 agents de la Fonction publique hospitalière. Concernant le Développement professionnel continu médical (DPCM), 23 établissements confient leur contribution à l'ANFH Poitou-Charentes. Ils consacrent au financement de la formation professionnelle et du Développement professionnel continu (DPC) respectivement 2,9% et 0,50% ou 0,75% de leur masse salariale.

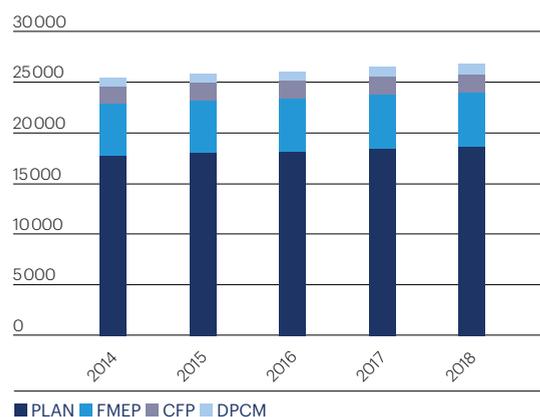
## L'ANFH, OPCA de la Fonction publique hospitalière

- > mobilise des fonds mutualisés au service des projets de formation des établissements et des agents;
- > noue des partenariats et recherche des financements complémentaires;
- > contribue à l'optimisation des budgets formation;
- > prend en charge l'avance de frais, le règlement des factures et des frais.

## L'ANFH collecte et gère 5 fonds

- > le 2,1% - Plan de formation;
- > le 0,6% - FMEP dédié aux études promotionnelles;
- > le 0,2% - CFP/BC/VAE;
- > le 4,8% - ESAT (formation des travailleurs handicapés accueillis);
- > le 0,5% - 0,75% - DPC médical.

Évolution de la collecte par fonds depuis 2014 (en K€)



En 2018, le total des cotisations\* s'élève à 26 822 K€ contre 26 529 K€ en 2017, soit une augmentation de 1,1%. Cette évolution est inférieure à celle enregistrée au niveau national (1,4%).  
\* Hors cotisations sur exercices antérieurs, sauf Esat.

**80**

établissements cotisants au 0,6% - Études promotionnelles et 0,2% - CFP/VAE/BC

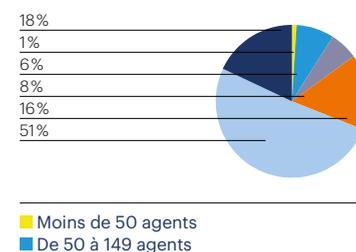
**100%**

établissements adhérents au 2,1% - Plan de formation

**100%**

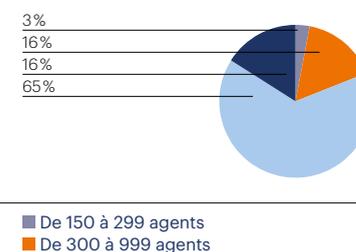
d'agents de la FPH employés par les établissements adhérents

Répartition de la collecte 2,1% - Plan de formation par taille d'établissement



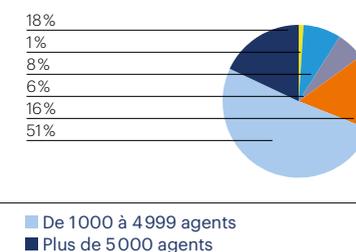
La délégation enregistre 18 671 K€ de cotisations au titre du 2,1% - Plan de formation, qu'elle gère pour le compte des établissements adhérents. 69% de ce montant provient des établissements de plus de 1000 agents.

Répartition de la collecte 0,5% ou 0,75% - DPC médical par taille d'établissement



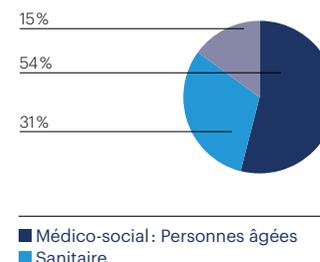
En 2018, les cotisations versées au titre du DPC médical s'élèvent à 995 K€ et concernent principalement les établissements de plus de 1000 à 4999 agents.

Répartition de la collecte 0,6% - Études promotionnelles et 0,2% - CFP/VAE/BC par taille d'établissement



Les cotisations versées au titre des agréments FMEP et CFP s'élèvent respectivement à 5 336 K€ et 1 779 K€. Les établissements de plus de 300 agents contribuent à 85% du total de ces cotisations.

Répartition des établissements adhérents plan par secteur



**54%** Des établissements appartiennent au secteur Médico-social: Personnes âgées

La délégation compte 80 établissements adhérents au 2,1% - Plan de formation sur 80 cotisants, soit un taux d'adhésion de 100%.

Le secteur sanitaire représente 31% des établissements adhérents et 88% des effectifs couverts.

**26 822 K€**

collectés par l'ANFH Poitou-Charentes

**18 671 K€**

2,1% - Plan de formation

**5 336 K€**

0,6% - Études promotionnelles

**1 779 K€**

0,2% - CFP/VAE/BC

**40 K€**

4,8% ESAT

**995 K€**

0,5% ou 0,75% - DPC médical

# Accompagner et construire 2,1% – Plan de formation

L'ANFH Poitou-Charentes propose un plan régional composé d'une large offre de formations à destination de ses adhérents. En 2018, 96 actions ont été déclinées et ont permis de former 1126 professionnels.

## L'ANFH, OPCA de la Fonction publique hospitalière

Pour accompagner les établissements adhérents dans la mise en œuvre de leur plan de formation, l'ANFH, OPCA de la Fonction publique hospitalière :

- > assure une veille juridique et sectorielle;
- > met à disposition des établissements et des agents des outils et supports d'information et propose une offre de formation prête à l'emploi;
- > soutient et professionnalise les acteurs de la formation;
- > propose Gesform, le logiciel de gestion de la formation destiné aux équipes formation et aux pôles.

## Répartition des stagiaires par catégorie de rémunération



■ A ■ B ■ C ■ Autres

En 2018, 48% des stagiaires ayant bénéficié d'au moins une action de formation au titre du Plan de formation des établissements adhérents, sont des agents de catégorie C, contre 45% en 2017.

## Répartition des charges par nature de dépenses



## Répartition des départs, heures, charges et ARF\* par type

	DÉPARTS	HEURES	CHARGES (K€)	% CHARGES	ARF++ (K€)*
TYPE 1	403	11 054	261	1,4%	89
TYPE 2A	6 022	96 987	2 814	15,3%	126
TYPE 2B	2 987	50 314	1 519	8,2%	89
TYPE 2C	16 567	236 283	6 956	37,7%	385
TYPE 3	342	18 041	542	2,9%	191
TYPE 4	564	405 501	6 276	34,0%	6 886
TYPE 5	5	2 250	71	0,4%	50
TYPE 8	7	100	5	0,0%	0
<b>TOTAL</b>	<b>26 897</b>	<b>820 530</b>	<b>18 444</b>	<b>100%</b>	<b>7 817</b>

Les charges de formation sont principalement consacrées aux actions de type 2c et de type 4, qui représentent respectivement 38% et 34% du total des charges.

### Typologie des actions de formation

(décret du 21 août 2008) :

**Type 1** Actions de formation professionnelle initiale.

**Type 2a** Actions de développement des connaissances et de la compétence (adaptation immédiate au poste de travail).

**Type 2b** Actions de développement des connaissances et de la compétence (adaptation à l'évolution prévisible des emplois).

**Type 2c** Actions de développement des connaissances et de la compétence (développement des connaissances et compétences et acquisition de nouvelles

connaissances et compétences).

**Type 3** Actions de préparation aux examens et concours des fonctions publiques.

**Type 4** Études promotionnelles.

**Type 5** Actions de conversion.

**Type 8** VAE.

\*ARF : Accords pour réalisation de la formation.

**26 897**

départs en formation en 2018

**51,5%**

des agents de la région Poitou-Charentes ont accédé à la formation en 2018

# Accompagner et construire Études promotionnelles

Les Études promotionnelles (EP) sont des actions de formation qui permettent d'accéder aux diplômes et certificats nécessaires pour exercer certains postes de la Fonction publique hospitalière (infirmier, cadre de santé, aide-soignant...). La liste est fixée par arrêté ministériel.

## En Poitou-Charentes

L'ANFH poursuit sa politique en faveur des agents de premier niveau de qualification en proposant des formations diplômantes dans le cadre de son plan d'actions régionales. 2018 marque, sur ce point, l'arrivée d'un nouveau diplôme, le Certificat d'aptitude professionnel (CAP) agent polyvalent de restauration.

Ces formations sont prises en charge au même titre que les Études promotionnelles dans le cadre du guichet unique.

L'ANFH permet, par ce biais, de professionnaliser les agents techniques et logistiques et accompagner également des agents en situation de handicap. Ce sont ainsi 27 agents qui ont pu accéder à un niveau supérieur de qualification via le plan d'actions régionales.

La politique régionale d'Études promotionnelles (EP) a par ailleurs évolué en 2018 avec la création d'une enveloppe dédiée aux « métiers hors structure » permettant le financement de diplômes pour des agents dont le métier envisagé n'existe pas dans la structure employeur.

A ce titre, ce sont 4 demandes qui ont ainsi bénéficié d'une prise en charge intégrale dans le cadre des EP.

En dehors de ces nouveautés, les axes de la politique régionale sont restés identiques :

- un forfait/plafond appliqué par diplôme;
- un forfait adapté pour les établissements du panel 3 (moins de 150 agents) pour certains diplômes, basé sur le principe d'un cofinancement n'engageant pas plus de 25% du plan de l'établissement;
- priorisation des demandes des agents qui risquent de perdre le bénéfice du concours;
- refus de prise en charge des dossiers « redoublement ».

Il est enfin important de préciser qu'en 2019, dans une perspective d'harmonisation régionale, cette politique sera amenée à évoluer.

Dix premiers diplômes préparés dans le cadre des Études promotionnelles			
DIPLÔMES	NOMBRE EP 2018	NOMBRE EP 2017	TAUX D'ÉVOLUTION 2018/2017
DE INFIRMIER	178	205	-13,2%
DEAS	148	135	9,6%
DIPL. CADRE DE SANTÉ	49	56	-12,5%
DE INFIRMIER ANESTHÉSISTE	31	27	14,8%
DE IBODE	25	21	19,0%
DEAS	17	13	30,8%
CAFERUIS	15	12	25,0%
CAP MÉTIERS BLANCHISSERIE	14	10	40,0%
TP SAMS	14	8	75,0%
FORMATION COMPLÉMENTAIRE IBODE	11	24	-54,2%
TP PREP COMMANDES EN ENTREPÔT	11	22	-50,0%
AUTRES	78	82	-4,9%
<b>TOTAL</b>	<b>591</b>	<b>615</b>	<b>-3,9%</b>

En 2018, la délégation compte 591 Études promotionnelles en cours de financement contre 615 en 2017. Le diplôme d'État d'infirmier reste le diplôme le plus préparé (30% de l'ensemble des Études promotionnelles), suivi du diplôme d'État d'aide-soignant (25%).

Ce dernier est en progression par rapport à 2017 : 148 dossiers en cours de financement en 2018, contre 135 en 2017 (soit une évolution de +9,6%).

## Répartition des Études promotionnelles par fonds (en cours et accordées en 2018)

FONDS	EP EN COURS	EP ACCORDÉES
SUR LE 2,1% ; 0,6%	570	221
SUR LE 0,2%	21	5
<b>TOTAL</b>	<b>591</b>	<b>226</b>

Sur 591 Études promotionnelles en cours de financement, 226 ont été accordées dans l'année. La source de financement provient essentiellement du 2,1% - Plan de formation des établissements et du guichet unique ANFH.

# 591

Études promotionnelles en cours dont

# 226

Dossiers accordés en 2018

## PARCOURS ET COMPÉTENCES

# Accompagner et construire 0,2% – CFP/VAE/BC

### Départs en formation dans le cadre du 0,2% – CFP/BC/VAE

Cette contribution finance le Congé de formation professionnelle (CFP), le congé pour Validation des acquis de l'expérience (VAE) et le congé pour Bilan de compétences (BC).

Le CFP ouvre aux agents de la FPH la possibilité de financer à leur initiative et à titre individuel des formations à visée professionnelle (reconversion, réalisation d'un projet personnel...) distinctes de celles prévues au Plan de formation de l'établissement. Ces financements sont sollicités directement par les agents de la FPH auprès de l'ANFH.

## 43,6%

de dossiers acceptés (hors BC)

## 62

CFP\* (dossiers classiques)

## 57

VAE\*

## 21

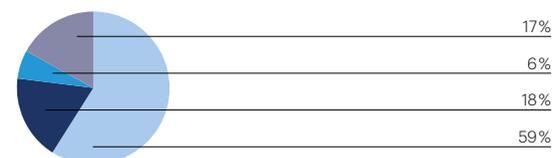
Études promotionnelles\*

## 199

Bilans de compétences\*

\*Nombre de dossiers en cours

### Répartition des dossiers en cours en 2018 par dispositif



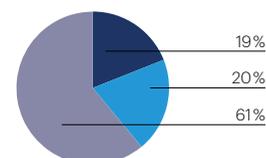
■ CFP classique ■ CFP-EP ■ VAE ■ BC

Avec 62 dossiers en cours de réalisation en 2018, le CFP classique représente 18% des dossiers pris en charge au titre de l'agrément CFP.

### Répartition des dossiers en cours en 2018 par catégorie d'emploi

## 61%

des dossiers concernent la catégorie C



■ A ■ B ■ C

Les dossiers pris en charge au titre de l'agrément CFP concernent principalement les agents de catégorie C (61%), suivis des agents de catégorie B (20%).

## PARCOURS ET COMPÉTENCES

# Accompagner et construire 0,5% ou 0,75% DPC médical

### DPC médical Activités des professionnels médicaux

Le DPC est un dispositif de formation réglementé par la loi HPST (2009) pour garantir la qualité et la sécurité des pratiques des professionnels de santé. La loi de modernisation de notre système de santé (2016) fait évoluer le DPC d'une logique de programme vers une logique de parcours.

Les professionnels de santé ont l'obligation de s'engager dans un parcours triennal de DPC. Pendant cette période de 3 ans, chaque professionnel de santé doit participer à un minimum de deux actions parmi des actions de formation, des actions d'analyse de pratiques et des actions de gestion des risques. Au moins une de ces actions doit répondre aux orientations nationales prioritaires définies dans l'arrêté du 8 décembre 2015.

## +1800

dossiers financés au titre de l'agrément DPC médical, dont :

## 89%

concernant les médecins

## 10%

concernant les pharmaciens

## 1%

concernant les chirurgiens-dentistes

# Échanger et mutualiser L'action de l'ANFH Poitou-Charentes

**10 participants au groupe de travail « modification forfaits EP – simulation et impact budgétaire ».**

**54 participants au regroupement des responsables formation.**

## Actions de formation régionales

**59 actions**  
**665 stagiaires**

Les 5 premières thématiques :

- > réactiver ses capacités d'apprentissage;
- > comprendre et ressentir les effets du vieillissement;
- > alzheimer – Quelles techniques de soins;
- > Être tuteur de stage : optimiser les compétences des tuteurs de stagiaires paramédicaux
- > améliorer la communication avec le patient et autour du patient;
- > communiquer au sein de son environnement professionnel – Patient – Famille – Équipe.

## Actions de formation coordonnées régionales

**37 actions**  
**461 stagiaires**

Les 5 premières thématiques :

- > organiser les élections professionnelles 2018;
- > plaies et cicatrisation;
- > de la connaissance et bonne utilisation de la grille AGGIR en Unités de soins de longue durée (USLD) et en Établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad);
- > approche juridique du métier d'Infirmier d'État (IDE) et d'Aide-soignant (AS) (Ehpad – CH);
- > animer le travail en équipe.

## Journées régionales thématiques

- > « remise des diplômes » : une journée régionale est dédiée à la remise des diplômes des formations diplômantes organisées par l'ANFH – 57 participants y ont assistés;
- > 1 demi-journée « Compte Personnel de Formation » – 24 participants.
- > 1 demi-journée « Compte Personnel de Formation » – 24 participants.



## Des outils au service des professionnels

[ANFH.fr/Poitou-Charentes](http://ANFH.fr/Poitou-Charentes)

Le site internet de l'ANFH Poitou-Charentes permet aux adhérents de consulter l'offre de formation clés en main, de s'informer sur les événements et réunions proposés et organisés par la délégation ANFH Poitou-Charentes.

Il y est également possible d'accéder aux guides et outils méthodologiques réservés aux établissements adhérents.



# Chiffres clés 2018

## Poitou-Charentes



### 80

Établissements adhérents  
à l'ANFH Poitou-Charentes



### 51,5%

Taux d'accès à la formation

#### ADHÉRENTS

**100%** ÉTABLISSEMENTS ADHÉRENTS  
2,1% – Plan de formation soit 100 % des agents  
de la FPH de la région

**23** ÉTABLISSEMENTS ADHÉRENTS  
au DPC médical

**26 897** Départs en formation  
au titre du plan de formation

**62** Dossiers CFP en cours de financement  
(dossiers classiques) \*

**57** Dossiers VAE  
en cours de financement \*

**199** Bilans de compétences  
financés\*

**591** Études promotionnelles  
financées\*\*

\* Dans le cadre du 0,2% – CFP/BC/VAE

\*\* Tous fonds confondus

#### DONNÉES FINANCIÈRES

**26 822 K€**  
collectés en 2018

#### RÉPARTITION

**18 671 K€** 2,1%  
plan de formation

**5 336 K€** 0,6%  
FMEP

**1 779 K€** 0,2%  
CFP/VAE/BC

**40 K€** ESAT

**995 K€** 0,5% ou 0,75%  
DPC médical

